



COLLEGE

PUBLICATION OFFICIELLE - AVIS

Madame,
Monsieur,

Le Président de la zone de secours « N.A.G.E. » a l'honneur de vous communiquer, par la présente, la **liste des décisions** prises lors de la réunion du **Collège** de la zone de Secours « N.A.G.E. », qui s'est tenue ce **mardi 1^{er} septembre 2020 à 12 h 30**, au siège de la zone, Chaussée de Liège 55 à Namur (Jambes) :

FINANCES

5. Bons de commande – Engagement de dépenses ordinaires.
6. Bons de commande – Suivi de la délégation accordée au Président.
7. Mandatement et ordonnancement des dépenses.
8. MP – Logiciel de planification des gardes du personnel volontaire.
- 8Bis. États de recouvrement.

PERSONNEL

9. Op. Vol. – Sapeur – Démission
10. Op. Vol. – Demande de cumul.
11. Op. Vol. – Deuxième prolongation de stage.
12. Op. Pro. – Accident du travail – Guérison sans incapacité permanente.
13. Op. Pro. – Congé parental.
14. Op. Pro. – Nomination fin de stage.
15. Op. Pro. – Reconnaissance ancienneté pécuniaire secteur privé.
16. Op. Pro. – Demandes Renouvellement de cumul d'activités – 2 agents.
17. Op. Pro. – Demandes de cumul d'activités – 2 agents.
18. CALOG – Recrutement de Juriste – Clôture sans lauréat – Nouvelle procédure.
19. CALOG – Recrutement de Technicien informatique – Rectification.
20. CALOG – Accident de travail – Guérison sans incapacité permanente.
21. CALOG – Demande de reprise du travail à temps partiel sur base volontaire.



LE PRESIDENT

Maxime PREVOT



ZONE DE SECOURS

NAGE

Publié sur le site Internet de la Zone
à partir du
pour une durée de minimum 20 jours.
Fait à Namur le

Le Secrétaire FF,
T. MICHIELS